

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 38 + HEBDOS**

Investissements routiers 2014-2016

DES INVESTISSEMENTS DE 81,6 M\$ POUR LA RÉGION DE LA MAURICIE

Trois-Rivières, le 27 juin 2014 – Le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean-Denis Girard, accompagné de la députée de Laviolette M^{me} Julie Boulet, du député de Champlain, M. Pierre Michel Auger, du député de Saint-Maurice, M. Pierre Giguère, et du député de Maskinongé, M. Marc H. Plante, annonce, au nom du ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, des investissements de 81,6 millions de dollars en travaux routiers pour la période 2014-2016 sur le territoire de la Mauricie.

« Les investissements 2014-2016 viseront majoritairement à conserver les infrastructures les plus sollicitées de la région, tout en maintenant les efforts pour améliorer la qualité des réseaux locaux. Les projets retenus correspondent aux besoins relevés sur le réseau routier. Ceux-ci résultent d'une analyse de l'ensemble des priorités régionales », a affirmé le ministre responsable de la région de la Mauricie, Jean-Denis Girard.

Pour la période 2014-2016, les investissements pour la Mauricie se détaillent comme suit :

Les axes d'intervention	En milliers de dollars
• Conservation des chaussées	18 118 \$
• Conservation des structures	
	Réseau du Ministère :
	44 518 \$
	Réseau municipal :
	9 414 \$
• Amélioration du réseau routier	9 448 \$

Ces investissements permettront de réaliser 80 chantiers, dont les suivants :

- l'asphaltage de l'autoroute 40 en direction ouest, dans les municipalités de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Sainte-Anne-de-la-Pérade et Batiscan;

- la réfection des ponts enjambant la rivière du Loup sur l'autoroute 40, à Louiseville;
- la réfection de certains éléments du pont Laviolette, enjambant le fleuve Saint-Laurent sur l'autoroute 55, à Trois-Rivières;
- la reconstruction de la route 157 entre le pont de Shawinigan et le carrefour giratoire, à Shawinigan;
- l'asphaltage de la route 159, dans la municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain.

Près de 4,9 G\$ pour maintenir les actifs routiers du Québec

À l'échelle du Québec, pour 2014-2016, les investissements routiers avoisinent les 4,9 milliards de dollars, dont 249 millions en contributions des partenaires du gouvernement du Québec. Ce montant permettra de maintenir la proportion de chaussées et de ponts en bon état, partout au Québec.

« Par ces investissements, le gouvernement s'assure de la poursuite de travaux essentiels sur les infrastructures routières, en priorisant la sécurité et la mobilité des usagers. Il s'agit d'un objectif fondamental de maintenir la qualité du réseau routier québécois et de ses infrastructures », a ajouté le ministre Robert Poëti.

Un apport économique majeur et concret

Les investissements routiers 2014-2016 favoriseront grandement la relance économique du Québec et de la Mauricie. « Cette programmation des travaux routiers constitue un exercice responsable, qui vise l'équilibre entre l'économie, les besoins en infrastructures, mais aussi notre capacité collective et réelle de payer », a précisé le ministre des Transports.

Pour leur part, les députés de la région de la Mauricie étaient unanimes : « Concrètement, 620 emplois seront créés ou consolidés par ces travaux d'importance. Le maintien de nos infrastructures routières contribue également à l'attrait de la Mauricie, notamment pour les touristes qui découvrent notre belle région. Les chantiers routiers prévus représentent des retombées majeures, tant pour notre économie que pour la sécurité des utilisateurs du réseau. »

La sécurité routière : une priorité

Les choix des projets inclus dans la programmation 2014-2016 sont motivés par un souci constant de placer la sécurité routière au sommet des priorités. À cet effet, le Ministère a lancé le 16 juin dernier la campagne publicitaire sur le thème « Quand c'est orange, on redouble de prudence ». Cette campagne, qui sera diffusée pendant la saison des travaux, nous rappellera l'importance d'être attentifs et vigilants, et de réduire notre vitesse dans les zones de chantiers.

Les détails relatifs à cette annonce, dont la liste et la carte des principaux projets, sont accessibles dans la salle de presse du site Web du ministère des Transports au www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/accueil/salle_presse.

Sources :

Véronique Faucher-Allen
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué
aux Petites et Moyennes Entreprises,
à l'Allègement réglementaire
et au Développement économique régional
et ministre responsable de la région de la Mauricie
Tél. : 418 691-5650

Valérie Rodrigue
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports
Tél. : 418 643-6980

Pour information :

Jean Lamarche
Conseiller en communication
Direction de la Mauricie–Centre-du-Québec
Tél. : 819 371-6606, poste 243